

Elizabeth II. Elle n'est pas le « club », comme on l'appelle si souvent même outre-Manche, mais le « symbole de l'association libre d'Etats membres », comme le veut la définition officielle. Par définition aussi, son rôle n'est pas politique ; mais son influence en coulisses est considérable, comme cela a été démontré de façon éclatante au Sommet de Lusaka en 1979, où le Commonwealth faillit se défaire sur la question de l'apartheid.

Les différences fondamentales entre la Francophonie et le Commonwealth, qui tiennent autant de l'histoire que de la psychologie des deux nations ex-colonisatrices, de leur philosophie, de leurs structures et de leurs objectifs, paraissent à première vue exclure toute possibilité de véritable coopération autre que de façade.

RÉPONDRE À UN BESOIN RÉEL

Le Commonwealth est l'illogisme anglo-saxon à l'état pur. Des monarchies – il y en a 16 sur 53 qui reconnaissent Elizabeth II comme leur souveraine légitime – y cohabitent avec des républiques. C'est la Couronne britannique qui en est le ciment efficace, et c'est son action qui lui a permis de surmonter les crises les plus graves. Le roi George VI disait que cette association de nations libres et souveraines lui faisait penser à un homme qui, voyant une girafe pour la première fois, s'était exclamé qu'un tel animal ne pouvait exister... !

D'autre part, on ne peut pas dire que la Francophonie soit un exemple convainquant de cartésianisme institutionnel. Elle regroupe une quinzaine d'organismes aux compétences plus ou moins bien définies qui s'entrecroisent et se chevauchent. On devrait pouvoir compter sur le nouveau secrétaire général pour y mettre bon ordre – à terme. Mais cette organisation est essentiellement française, une association de pays « qui ont le français en partage ». Son principe fédérateur, si l'on peut dire, est la

langue, porteuse d'une civilisation et de certaines valeurs. Alors que le Commonwealth est un club d'un nouveau style (même pour le Royaume-Uni), sans constitution, sans règles, sans votes et sans procédure d'exclusion, regroupant des pays qui ont en commun le fait d'avoir appartenu à l'Empire britannique, donc de parler anglais – plus ou moins correctement, et de préserver certains us et certaines valeurs anglo-saxonnes – plus ou moins fidèlement.

De ce fait même, la Francophonie a un caractère plus hétérogène, plus dispersé, et donc plus difficile à conduire puisqu'elle existe par et pour la langue française, ce qui requiert des structures et une organisation moins pragmatique, et un *leadership* effectif de la France, que ses membres sont les premiers à souhaiter.

Alors que l'existence du Commonwealth (ou son antécédent impérial, dans le cas des anciennes colonies d'Amérique) assure la pérennité et la diffusion de l'anglais dans le monde.

Mais la Francophonie demeure un instrument de l'influence politique, économique et culturelle de la France, surtout en Afrique, bien davantage que le Commonwealth ne l'est de la Grande Bretagne. Celle-ci n'en est même pas (ou plus) le *primus inter pares* (quoiqu'un peu plus égale que les autres, comme le veut l'aphorisme anglais !).

APPELÉS À TRAVAILLER ENSEMBLE

Malgré toutes leurs différences, ce que les deux ont en commun c'est non seulement d'avoir perduré pendant plusieurs décennies tout en s'adaptant et se transformant, mais aussi de continuer à exercer une attraction et à répondre à un besoin réel dans un monde de plus en plus « globalisé » et déstructuré. Comment expliquer autrement que, sitôt l'apartheid supprimé en Afrique du Sud, ce pays qui avait quitté le Commonwealth en 1960 lorsqu'il y fut instauré, ait demandé et obtenu sa réintégration ? Ou que de 41 pays membres en 1986, la Francophonie en compte 49 aujourd'hui, dont six pays du Commonwealth, et que le Mozambique, l'Arménie et Israël frappent à sa porte... Le Commonwealth, lui, a des contours bien définis, et ne peut guère s'élargir davantage, sauf à recruter quelques poussières d'îles de la Couronne.

Dotée, à partir du Sommet d'Hanoi « d'un visage et d'une voix » qui feront autorité dans le monde, en banissant définitivement des antagonismes ou des rivalités linguistiques d'un autre âge, la Francophonie est appelée à travailler avec le Commonwealth pour défendre l'identité des deux langues et des deux cultures qui en demeurent le ciment essentiel – comme le font déjà d'ailleurs la France et la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne et des ACP.

Il n'est plus question de guerre du français aux abois contre l'anglais triomphant ; mais, comme l'a dit le président Chirac, d'un « refus de l'uniformité linguistique et culturelle véhiculée par l'anglais » – ou, pour être plus précis, par l'anglo-américain.

Et de « s'opposer frontalement à une idéologie libérale mondialiste et nivelante, qui prend appui sur un vaste mouvement de dérégulation dans le domaine des télécommunications », comme le souligne de son côté le professeur Barrat, ancien secrétaire général de l'OFQJ.

REDONNER DU POIDS À LA FRANCOPHONIE

Le français doit se « vendre » de par le monde en tant qu'atout supplémentaire pour le pays qui le cultive et le pratique, à côté de l'anglais, non seulement sur le plan culturel mais aussi économique et politique.

C'est la raison qui fait que le Canada a adhéré à la Francophonie, pour marquer sa différence d'avec son puissant voisin américain. Pourquoi, une fois installé, le nouveau secrétaire général de la Francophonie n'organiserait-il pas avec son collègue du Commonwealth un échange de représentants permanents, pour coordonner leur action, particulièrement en Afrique, en matière de développement, de défense des libertés démocratiques et de prévention des conflits, en accord avec l'OUA ou l'ONU ? Encore faudrait-il que le gouvernement, les milieux d'affaires et l'opinion française soient davantage convaincus des mérites et de l'utilité de la Francophonie, et prêts à faire les efforts nécessaires pour la promouvoir concrètement.

Leurs homologues anglais ont un peu le même problème en ce qui concerne le Commonwealth, qu'ils ont tendance à considérer comme une survivance dispendieuse du passé, ou comme un « joujou » de la Reine !